



archyves.net

Collectif

# LA FABRIQUE DE LA HAINE

Contre la logique sécuritaire  
et l'apartheid social

L'ESPRIT FRAPPEUR

contre la barbarie dans les quartiers pauvres et donner à ses jeunes habitants le goût d'un collectif qui ne soit pas une bande régressive.

Aujourd'hui, sous la forme du Réseau contre la fabrique de la haine, se renouvelle une volonté de résistance à l'air du temps. Rompant avec le défaut récurrent des démarches qui ont tendance à voir dans la violence une garantie de radicalité, s'éloignant aussi des protestations sans conséquence du type pétitionnaire, le Réseau pourrait être une occasion d'échanges, entre centre-ville et périphérie, entre travailleurs intellectuels et précaires intellectualisés, entre membres des classes moyennes soucieux de rompre avec leurs déterminismes et classes dangereuses désireuses de représenter un danger plutôt pour les dominants que pour elles-mêmes. Souhaitons à ces rencontres d'être subversives, c'est-à-dire de transformer les parties en contact, avant de tenter de transformer ensemble le réel.

Serge Quadrupani est traducteur et écrivain.  
Dernier ouvrage paru : *Corps défendant*, Métailié,  
2001.

## Autopsie d'un faux ami

Par Yves Pagès

*Non seulement chaque pays, mais chaque cité a ses civilités particulières : j'y ai été soigneusement dressé en mon enfance [...] J'aime à les ensuivre, mais non pas si couardement, que ma vie en demeure contrainte. J'ai vu souvent des hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie.*

Montaigne, *Essais*, chapitre XIII.

*« Allez vous faire foutre », insultent avec le printemps les parterres de jonquilles fraîchement écloses que douze malfrats, condamnés à des travaux d'intérêt général, avaient artistiquement plantés, l'an dernier, pour égayer les rues de Rotherdam, dans le Yorkshire.*

Christian Colombani, *En vue*.

**U**N ARCHAÏSME, depuis longtemps tombé en disgrâce, refait aujourd'hui surface : *l'incivilité*. On a déjà connu pareil phénomène avec le retour en force d'« équité » en lieu et place d'« égalité », ou de « sûreté » plutôt que de « sécurité ». Ces substitutions langagières abondent et méritent attention. Les organi-

sateurs de colloques, de commissions de réflexion et autres *brainstorming* managériaux en savent quelque chose, eux qui s'affairent des années durant pour substituer à un mot familier son faux ami ou quelque trans-fuge lexical. Sur ce champ de bataille idéologique, chaque vocable est un mercenaire typographique qu'on déplace à la manière d'un soldat de plomb. Communiquants, médiateurs, consultants et décideurs – pour employer des néologismes récemment contrefaits –, sont peut-être les derniers à croire aux puissances performatives du langage. Ils savent d'expérience combien le prisme du vocabulaire anamorphose les mentalités, combien chaque non-dit produit de l'invivibilité, chaque terme technique remet à distance l'amate-ur, chaque appellation sédimente le réel en surface et refoule d'anciennes couches en deçà de la mémoire commune. Mesurer ses paroles, c'est le *b a ba* de l'exercice du pouvoir.

Ainsi le substantif féminin « incivilité » a-t-il surgi comme de nulle part à la fin du XX<sup>e</sup> siècle – à partir de 1995, semble-t-il – pour envahir la prose mimétique des journaux, les interviews de secrétaires d'État, les palabres audiovisuelles et les décrets du *Bulletin officiel*. Il y a du barbarisme dans ce signifiant-là, mais aussi l'écho assourdi d'un signifié archaïque, facile à décrypter. Vérification faite dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (sous la direction d'Alain Rey), incivilité « s'est d'abord employé au sens didactique de "ce qui est contraire aux lois civiles". Ce sens n'a pas vécu, de même que celui de "manque de courtoisie" (1566) précédé par le sens concret d'action, parole incorrecte (1426), éliminé par *impolitesse*. » Ce terme – sous ses deux acceptions parallèles : manquement aux lois et

manque de courtoisie – figurait encore dans le *Littré* (édition de 1877). Il est tombé depuis en totale désuétude. Par quel concours de circonstances est-il revenu en vogue ? À la faveur d'un discours ultra-sécuritaire voulant étendre l'acception légale des crimes et des délits aux moindres « incivilités ». Plus précisément, et s'il faut jouer au détective linguistique, disons que la piste la plus fiable nous conduit outre-Atlantique.

En 1982, deux criminalistes étasuniens, James Q. Wilson et George Kelling, suggèrent d'établir un lien direct de cause à effet entre les plus infimes « *public disorders* » et les courbes de la criminalité. Ils baptisent pompeusement leur hypothèse statistique « *Broken Window Theory* ». En substance, une seule vitre brisée dans un immeuble (et laissée en l'état) constituerait le « *signal* » d'une impunité aux « déviants », « asociaux » et « déséquilibrés » pour livrer le quartier entier à la dévastation. D'où, très pragmatiquement, la nécessité de remonter à la racine des comportements « *subdelinquant* » en traitant pénalement la plus infime « *incivility* ». Cette prétendue théorie, diffusée par le Manhattan Institute au cours des années 1980-1990, sera l'étendard médiatique de William Bratton, ex-responsable de la sécurité du métro new-yorkais, promu chef de la police municipale en 1994 par l'ex-procureur devenu maire de la ville, Rudolph Giuliani. À cette occasion, plusieurs mots d'ordre mnémotechniques font leur apparition : « *Tolerance zero* » et « *No incivility* ». S'inspirant au pied de la lettre de la *Broken Window Theory*, la chasse aux écarts de conduite est ouverte : abus de boisson, grossièreté verbale, graffiti sur la voie publique... Cette nouvelle politique de répression préventive (et vice versa), prend



aussitôt la forme d'un « nettoyage » (*clean up*) des sans-logis (*homeless*) du centre de Manhattan, aux seuls motifs qu'ils arborent des vêtements sales, qu'ils se couchent sur les bancs au lieu de s'y asseoir et que leurs actes de mendicité importunent les honnêtes gens, bref qu'à bien des égards leur inconduite notoire enfreint les principes du bon goût et de la civilité. Sous prétexte de respect des bonnes manières, la traque au faciès des clandestins donnera aussi lieu à des bavures homicides de triste mémoire.

Quelques colloques internationaux plus tard, et la notion d'« *incivility* » s'exporte en Grande-Bretagne, sous l'impulsion de conseillers néo-travaillistes de Tony Blair. En 1998, une loi ultra-sécuritaire sur les « *crimes and disorders* » est votée, dont ce dernier défend ainsi le contenu : « Il est important de dire que nous ne tolérons plus les infractions mineures. Oui, il est juste d'être intolérant envers les sans-abri dans la rue. » Mais pour saisir comment le terme d'incivilité fait son retour dans le français parlé – autrement dit comment *incivility*, vocable anglo-saxon emprunté au vieux français, nous revient sur le bout de la langue comme par un effet de boomerang –, il faut, là encore, ouvrir une parenthèse.

En 1989, le ministre socialiste Pierre Joxe crée l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), pôle de réflexion entre scientifiques et professionnels du maintien de l'ordre, lieu de formation pour les secteurs paramunicipaux ou de gardiennage privé et creuset théorique pour l'habillage conceptuel des politiques sécuritaires à la française. Sans voir dans leurs publications l'équivalent exact des thèses anglo-saxonnes sus-citées, on en retrouve partout l'esprit,

légèrement édulcoré, débarrassé de références étrangères gênantes et réaménagé dans sa terminologie. Un net souci pluraliste conduit même à mélanger les genres, au point de joindre au débat des *Cahiers de la sécurité intérieure*, des spécialistes de toutes disciplines (historiens, sociologues, psychologues, etc.), et même un auteur de romans policiers : Didier Daeninckx. Une décennie plus tard, l'IHESI peut se targuer d'avoir constitué un « réseau d'expertise » comptant plus de « 1 350 auditeurs », et s'enorgueillir de son influence réelle sur les mentalités collectives : « Des notions appartenant désormais au langage commun médiatique ou technique, comme les "incivilités", les "violences urbaines" ou la "police de proximité" sont, *in fine*, largement issues du travail d'agrégation des connaissances, de l'expertise formelle ou informelle des chercheurs ou des policiers ayant été mandatés par l'IHESI », constate Éric Chalumeau, commissaire divisionnaire et chef du département ingénierie et conseil de l'IHESI.

Le premier article consacré à « l'incivilité » par *Les Cahiers de la sécurité intérieure* date de janvier 1996. S'inscrivant dans un dossier sur « Les délinquances quotidiennes », sous-titré « Des incivilités aux infractions », et succédant à un bilan statistique alarmiste sur « Les infractions de masse », il s'intitule « Civilité et incivilités ». Son auteur, Régine Dhoquois, ex-inspectrice du travail et maître de conférences à l'Université Paris VII, s'est spécialisée depuis quinze ans dans la sociologie du droit. Ancienne collaboratrice de la revue critique *Actes, les Cahiers d'Action juridique* et inlassable militante féministe, elle n'est pas la transfuge d'une quelconque Théorie de la Vitre Cassée. Son ancrage à

gauche – explicite dans l'article en question puisqu'elle y rend hommage aux grandes grèves de 1995 –, fait d'elle une sorte de caution progressiste à un discours qui, involontairement semble-t-il, relaie pourtant l'idéologie de la criminalisation de la pauvreté *made in USA*. Loin de cette politique de l'amalgame répressif (issu du très puéril adage « qui vole un œuf vole un bœuf »), Régine Dhoquois s'inquiète de la transgression systématique des règles élémentaires de civilité à tous les niveaux de la pyramide sociale, chez « les puissants », « les corps intermédiaires » et bien sûr chez « les jeunes ». S'ensuit un désarmant *credo* sur les nécessaires marques de respect mutuel qui fondent notre « contrat civil ». Rien là que de très lénifiants propos, dont on retrouve trace dans d'autres écrits de la chercheuse, qui aime à s'inspirer des Traités de vertu réactualisés par le moraliste en vogue Comte-Sponville. Déjà, dans *Appartenance et exclusion* (L'Harmattan, 1990), elle « insistait sur l'importance de la politesse comme moyen possible de réduire l'exclusion sociale » [sic]. Cela prêterait à rire (jaune), si l'on n'apercevait dans son corpus de références un des courants majeurs de l'historiographie moderne, celui consacrée à « la vie privée » et à une sociologie « des mœurs ».

Dès lors, en compagnie de l'historien Norbert Elias ou de son brillant disciple français Robert Muchembled, on en revient à ces *Traité de civilité* qui abondaient au XVII<sup>e</sup> siècle et à l'âge d'or de la politesse, cette « étiquette » formalisée dans le moindre détail par le Roi Soleil. On y apprend aussi que c'est sous Louis XIV que s'instituèrent simultanément l'absolutisme *politique*, la *police* administrative et cette fameuse *politesse* de

Cour. Mais, contrairement aux apparences, ce troisième terme, issu du latin *polire* (rendre lisse et brillant) n'a aucun rapport étymologique avec les deux premiers, issus du grec *polis* (ville ou cité). Ils ont seulement pris racine à la même époque, la monarchie politique devenant alors une manière de tout *gouverner*, la police un organe centralisé chargé de *maintenir l'ordre* partout (de *renfermer* les pauvres à l'hospice aussi) et la politesse un moyen pour le monarque de *soumettre* des seigneuries frondeuses à sa seule autorité. C'est à cette même époque, dominée par la trinité politique-police-politesse, que l'emploi du mot « civilité » – du latin *civis* renvoyant aussi à l'idée de cité –, perd du terrain au profit de politesse. La Révolution de 1789 opérera, sur ce point, une torsion spectaculaire, en se réappropriant deux mots à partir de la racine étymologique *civis* : citoyen et civisme. C'est donc sur les décombres de la bienséance aristocratique que naît l'idée (même formelle, sinon virtuelle ou résiduelle dans les faits) d'une fraternité sans exclusive entre citoyens égaux en droits. On mesure ainsi la portée symbolique du retour en grâce du mot « incivilité ». Elle est censée combler le vide laissé par la crise effective du civisme civilisateur d'un siècle et demi d'État-Nation. Et faire endosser la responsabilité de cette crise aux gueux des banlieues. Dès lors, on comprend mieux les pulsions absolutiste et policière qui voudraient enfermer les « sauvages » dans des centres de rééducation spécialisée. Mais aussi le non-dit de cette politique si ostentatoirement républicaine et qui, au pied de la lettre, se ressourc aux pires valeurs d'Ancien Régime, celles de la ségrégation sociale.

Il est clair que le succès du mot « incivilité » doit beaucoup, en France, aux relectures historiques qui, à force d'établir des lignes de continuité, mettent entre parenthèses toutes les ruptures révolutionnaires (de 1789 à 1871) pour mieux dénoncer l'esprit totalitaire qui hanterait toute pensée égalitaire. Ce révisionnisme implicite fait son chemin dans les têtes. Et la banalisation de l'emploi du mot « incivilité » y contribue. À cet égard, dès 1997, la ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, donne le ton dans le *Bulletin officiel* : « Apprendre la citoyenneté, c'est comprendre que la vie en société nécessite des efforts de travail pour combattre l'incivilité » Sur les ondes radiophoniques, un député parisien (d'obédience socialiste) va jusqu'à dénoncer l'« incivilité des chiens ». Mieux encore, une pédiatre stigmatise, au cours d'une interview télévisuelle, la passivité des parents face aux manifestations « d'incivilité des enfants de 2 ou 3 ans ». La greffe conceptuelle a pris, au-delà de toute espérance.

Reste que, à travers la résurgence de ce mot, résonne aussi l'écho de ses non-dits anglo-saxons. Ce *joker* d'emprunt brouille les cartes et change la donne. Le tour de passe-passe est enfantin : en amont de la délinquance, les incivilités ordinaires sont identifiées comme les souches dormantes d'un péril conçu en des termes épidémiologiques. Chaque marque d'agressivité, décelée avant même son passage à l'acte, tient du symptôme alarmant. Un crachat, un tag, un vêtement provocant, l'omission d'un « merci », tels sont aux yeux des néo-moralistes d'État les virus en puissance qui, après incubation, dégénèrent en psychopathies criminelles. Outre le fond de moralisme chrétien qui a conduit, lors de leur dernière

campagne électorale, George W. Bush et son rival démocrate Al Gore à faire de la lutte contre l'*incivility* un mot d'ordre consensuel, on décèle ici deux lieux communs propres aux sciences humaines *made in USA* : le béhaviorisme social et la psychiatrie normative.

Quand Lionel Jospin dénonce un prétendu laxisme fondé sur « une sociologie de l'excuse », il ne fait que consacrer à mots couverts le triomphe d'une autre sociologie, ce béhaviorisme étasunien qui, se fondant sur des cartographies statistiques, classifie les comportements dits « à risque » en les coupant de leur milieu social pour les réduire à l'état de gestuelles, de mimiques, d'actes-réflexes. D'où cette sorte de zoologie de la pauvreté qui traque au faciès des conduites agressives avec, en guise de postulat déterministe, ce préjugé : l'être humain est un primate *economicus*, agi de l'intérieur par le souci du gain et l'esprit de compétition. Et cette rationalisation idéologique du *struggle for life* déborde le simple cadre de l'insécurité. En effet, selon une nouvelle mode du management étasunien, des cabinets de conseil ou d'audit prennent désormais en compte les méfaits de la « *workplace incivility* ». Autrement dit, ils proposent de diminuer les « coûts » induits par les incivilités entre employés, tels les « marques d'impatience », les « signes de mauvaise humeur », les « refus d'obéissance », les « tendances au pessimisme », etc.

Autre aspect de la chasse aux incivilités – qui, aux USA comme en France, touche particulièrement le milieu scolaire –, le recours, outre-Atlantique, à des arrières-pensées neuro-psychiatriques. Parmi la liste de ces inconduites condamnables, l'agitation excessive en classe fait en effet l'objet depuis une quinzaine d'années



d'un traitement spécial par une molécule commercialisée sous le nom de Ritaline. Elle est censée combattre les signes extérieurs de l'hyperactivité chez l'enfant dès 4 ans. Actuellement, 10 % des jeunes scolarisés étasuniens prennent ce médicament, dont la vente vient d'être autorisée dans certains pays de la Communauté européenne. Là encore, c'est sous couvert d'un diagnostic clinique – inventant un symptôme attrape-tout, l'hyperactivité infantile – que le retour à une politique disciplinaire à pu s'adjoindre un outil de répression massif, la camisole chimique. On ne traite pas les symptômes de déviance sociale d'une autre manière.

En intériorisant le point de vue du « *no incivility* » à la française, on en adopte aussi la philosophie subliminale. Ainsi les écarts de conduite ne seraient plus les effets de rapports humains induits par telle ou telle organisation du travail, mais sa cause première. Seul le dépérissement de la politesse romprait le lien social, et non le mode de consommation, d'habitation et de survie induit par un ordre socio-économique donné. Inutile d'imputer la misère à quelque injustice, inégalité ou exploitation que ce soit, puisqu'elle souffre en premier lieu d'un manque de courtoisie. Autrement dit, la violence en régime démocratique n'est qu'affaire de mœurs, bonnes ou mauvaises. Il n'y a pas à critiquer le mode de répartition des richesses produites par tous, comme le prétendent des matérialistes mal lunés, seulement une crise spirituelle du savoir-vivre en société. Quant aux boucs émissaires d'une telle révolution morale ? Ils sont, chez nous, tout désignés : banlieusards et fils d'immigrés ayant perdu respect et correction. Sont-ce de nouvelles classes dangereuses, comme

à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Ce spectre que la bourgeoisie d'alors criminalisa face à l'essor du mouvement ouvrier ? Non, juste des bandes de mal élevés qui souillent la dignité des pauvres honnêtes et empêchent la *middle-class* laborieuse de dormir. L'*urbanisme*, et son apartheid social, n'est pas en cause dans lesdites « violences urbaines », mais le défaut d'*urbanité* de sales gosses, toujours selon la même arnaque étymologique.

Yves Pagès est écrivain.  
Dernier ouvrage paru : *Le Théoriste*,  
Éditions Verticales, 2001.